

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1974)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Résultats financiers et comptes

I. Commentaire général

Compte de résultats

Les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes sont récapitulés ci-après, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux des deux comptes, mais ils concordent avec les données de l'aperçu chronologique présenté à la fin de cette partie.

	1972	1973	1974
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	721,9	756,4	822,7
Produits du transport des marchandises	1146,1	1258,1	1227,5
Total des produits de transport	1868,0	2014,5	2050,2
Autres produits	356,7	386,3	476,6
Total des produits	2224,7	2400,8	2526,8
Charges de personnel	1407,7	1621,2	1770,3
Dépenses de choses	459,8	453,8	508,2
Amortissements d'immobilisations	224,9	241,7	266,0
Intérêts et autres frais financiers	150,0	176,7	216,4
Total des charges ordinaires	2242,4	2493,4	2760,9
Excédent de charges	17,7	92,6	234,1
Déficit à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale	17,7	32,2	—
Déficit à la charge de la Confédération	—	60,4	234,1

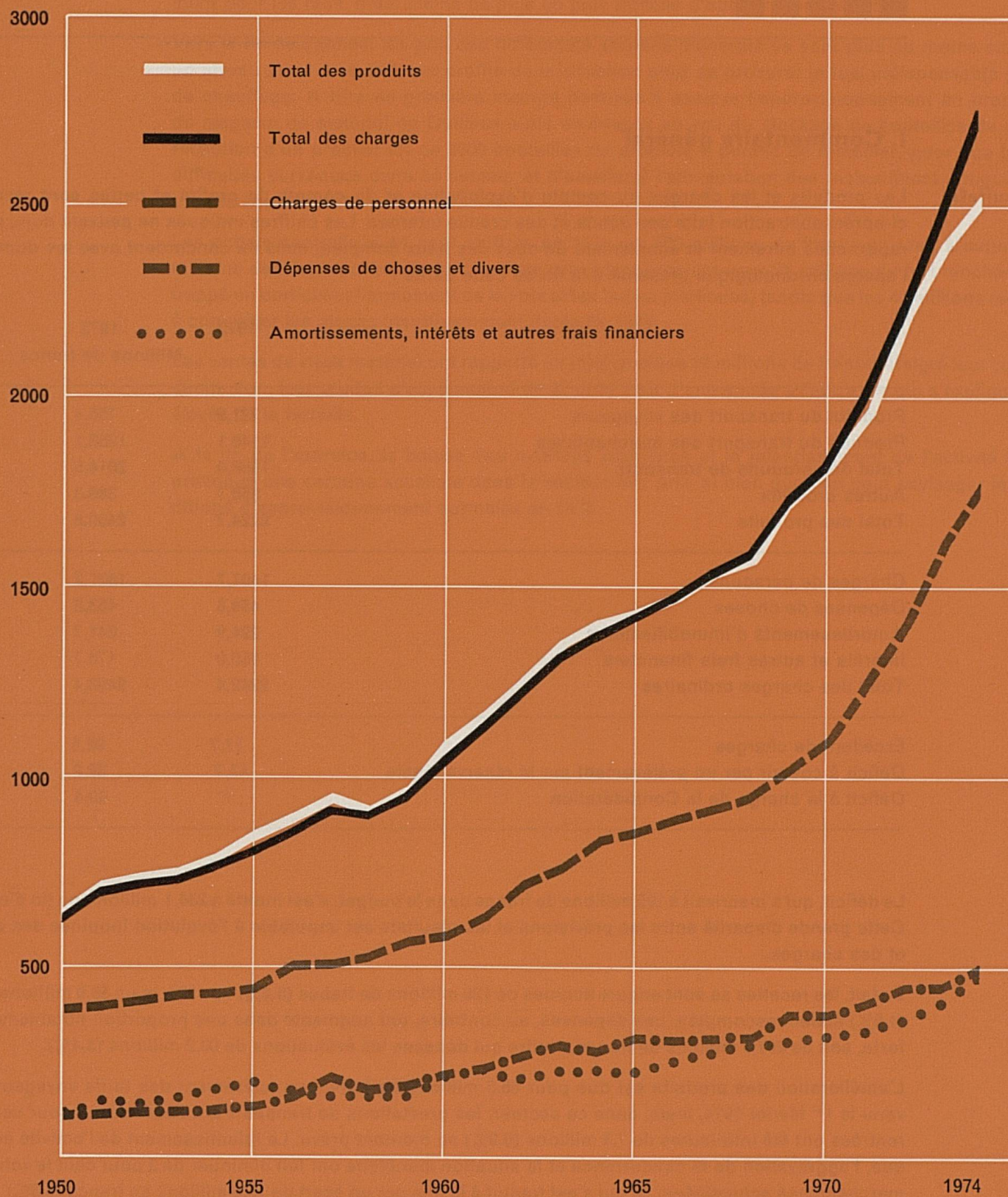
Le déficit, qui s'inscrivait à 105 millions de francs dans le budget, s'est monté à 234,1 millions en fin d'exercice. Cette grande disparité entre les prévisions et les résultats est imputable à l'évolution inopinée des produits et des charges.

En fait, les recettes se sont encore accrues de 126 millions de francs (5,2%) en 1974, mais 38,9 millions de plus (1,5%) étaient escomptés. Les dépenses, au contraire, ont augmenté dans une proportion notablement plus forte, soit de 267,5 millions de francs, chiffre qui dépasse les évaluations de 90,2 millions (3,4%).

L'amélioration des produits est due pour 66,3 millions de francs au relèvement des tarifs voyageurs intervenu le 1^{er} février 1974, mais, dans ce secteur, les prestations de transport ont fléchi de 1,3 pour cent et les rentrées ont été inférieures de 7,3 millions (0,9%) au montant prévu. Le ralentissement de l'activité économique, l'aggravation de la concurrence et la situation monétaire ont fait diminuer de 3 pour cent le volume des marchandises acheminées, ce qui s'est traduit à la fois par un écart de 75,5 millions de francs (5,8%) relativement au budget et par un recul de 30,6 millions comparativement à 1973.

Evolution du compte de résultats depuis 1950

Millions de francs



Les autres produits, en hausse de 90,3 millions de francs (23,4%) par rapport à l'exercice précédent, ont déjoué les pronostics par leur niveau élevé. Grâce à un premier ajustement, l'indemnité compensatrice des charges de service public est passée de 100 à 160 millions de francs.

La structure des charges n'a varié que de manière insignifiante. Sur les 267,5 millions de francs d'augmentation, 149,1 millions ont trait au personnel, 54,4 millions au matériel, 24,3 millions à l'amortissement de valeurs immobilisées et 39,7 millions correspondent à des intérêts sur des fonds de tiers. La poussée des coûts du personnel et du matériel provient en majeure partie du renchérissement. Dans le premier de ces cas, il a entraîné une dépense supplémentaire de 70 millions par rapport au budget (v. ci-après le commentaire détaillé des charges de personnel). En 1974, l'effectif moyen des agents ne s'est élevé que de 52 unités (0,1%), dont 41 apprentis.

Charges de personnel

Les dépenses de personnel, qui constituent 64 pour cent des charges ordinaires, sont indiquées globalement ci-après, quel que soit le compte débité (compte d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1972 Fr.	1973 Fr.	1974 Fr.
Traitements et salaires	805 463 712	976 157 918	978 036 496
Allocations de renchérissement sur ces montants	180 015 474	153 174 638	271 202 736
	985 479 186	1 129 332 556	1 249 239 232
Indemnités de résidence	30 478 527	47 030 506	47 289 462
Allocations pour enfants, y compris la compensation du renchérissement	38 687 497	42 012 986	44 769 223
Autres éléments des traitements et salaires	12 580 842	12 814 765	13 602 697
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	1 067 226 052	1 231 190 813	1 354 900 614
Allocations supplémentaires et indemnités	108 266 967	108 723 230	113 269 139
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	43 852 334	46 043 716	47 835 569
Versement unique à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	15 000 000	20 000 000	7 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	33 735 685	53 997 641	59 394 610
Assurance accidents	23 830 754	27 391 093	31 624 069
Uniformes et divers	9 740 565	11 436 003	13 371 067
	1 301 652 357	1 498 782 496	1 627 395 068
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	- 14 660 969	- 17 233 760	- 20 073 036
Dépenses pour le propre personnel des CFF	1 286 991 388	1 481 548 736	1 607 322 032
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	35 015 379	41 881 005	45 413 598
Report	1 322 006 767	1 523 429 741	1 652 735 630

	1972 Fr.	1973 Fr.	1974 Fr.
Report	1 322 006 767	1 523 429 741	1 652 735 630
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique	30 069 252	39 818 939	41 167 860
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	25 763 799	34 609 000	34 609 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	29 901 080	23 405 013	41 766 329
Total des charges de personnel	1 407 740 898	1 621 262 693	1 770 278 819

L'allocation de vie chère de 15,5 pour cent versée mensuellement depuis le début de l'année a été complétée par une indemnité unique de 12 pour cent, en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 23 octobre. Ces prestations représentèrent en définitive 27,5 pour cent des traitements, allocations pour enfants et rentes, qui furent ainsi alignés sur un indice des prix à la consommation de 153,0 points (base 100 en 1966).

Le 4 octobre, l'Assemblée fédérale a adopté un nouveau mode de calcul pour la compensation du renchérissement: à partir de 1975, l'allocation périodique cessera de dépendre de l'indice moyen de l'année précédente pour être fixée d'après celui de la fin de cette même année. L'indemnité unique, servie en novembre, sera réduite en conséquence. Simultanément, les indemnités de résidence ont été englobées dans les éléments de rétribution suivant la progression du coût de la vie.

Allocation supplémentaires et indemnités:	1972 Fr.	1973 Fr.	1974 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	21 406 417	16 805 023	17 500 615
Indemnités pour service de nuit	39 285 318	41 344 715	44 485 815
Indemnités pour voyages de service et déplacements	15 065 102	15 838 455	16 325 744
Indemnités pour service du dimanche	14 961 645	17 842 516	19 530 470
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	5 105 340	5 453 172	5 867 166
Indemnités pour heures supplémentaires	6 795 665	5 769 743	2 847 076
Indemnités diverses	5 647 480	5 669 606	6 712 253
	108 266 967	108 723 230	113 269 139

Le recul du trafic et la détente intervenue sur le marché de l'emploi ont fait diminuer la dépense pour les heures supplémentaires. Le poids des autres indemnités s'est alourdi en fonction du renchérissement.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payée par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels et d'autres rentrées du même ordre.

Sous «Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes» figure, en plus de l'annuité de 19,1 millions de francs résultant de l'opération de 1969, celle de 15,5 millions qui découle de l'intégration effectuée en 1973.

Les variations des dépenses de personnel comparativement à 1973 sont attribuables aux facteurs suivants :

	Millions de francs
Renforcement de l'effectif du propre personnel	+ 3,4
Compensation du renchérissement sur les	
– traitements et allocations pour enfants	+ 130,0
– allocations supplémentaires et indemnités	+ 8,3
– rentes	+ 18,4
Diminution de la fréquence des heures supplémentaires	– 3,3
Versements uniques à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	– 13,0
Réduction du nombre des ouvriers d'entrepreneur	– 2,3
Renchérissement de la main-d'œuvre de l'extérieur	+ 5,8
Divers	+ 1,7
	+ 149,0

II. Commentaires des comptes

Compte de construction

Les dépenses d'équipement – 806,6 millions de francs – ont été légèrement en retrait sur les prévisions. L'écart est en effet de 5,4 millions ou 0,7 pour cent. Alors qu'un dépassement s'est produit dans le domaine des installations fixes, la part du matériel roulant n'a pas atteint le montant budgétisé. L'article «Imprévu», dont les éléments se retrouvent aux divers chapitres, a été débité de 0,8 million de francs.

Voici, en bref, la justification des variations par rapport au budget:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – Le fait que la dépense excède de 14,7 millions de francs l'estimation de 249,6 millions est dû à l'avancement accéléré de travaux, en particulier dans le triage de Muttenz II. Sur le total de 264,3 millions de francs, 139,4 millions (53%) se rapportent aux grandes constructions de Berne, Lausanne, Bâle et Schaffhouse, aux gares de messageries de Berne Wilerfeld, Däniken et Zurich Altstetten ainsi qu'au chantier de triage de Zurich-Limmattal.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – La somme de 54,1 millions de francs comprend 15,6 millions pour le block de ligne, 10,9 millions pour le réseau interne de télécommunication, 13,6 millions pour la réfection de ponts, de lignes de contact et d'autres équipements de la voie de même que 14 millions pour la correction de croisements rail-route, poste qui figure pour la première fois au compte de construction. Il s'agit en l'occurrence du montant déboursé pour des travaux sans lien avec d'autres ouvrages ferroviaires et qui ne pouvaient plus être financés à l'aide du reliquat de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route. En 1974, 5,4 millions de francs furent payés par le débit de ce compte. Dans l'ensemble, les améliorations de passages à niveau indépendantes d'autres aménagements répondant aux besoins du chemin de fer ont entraîné une dépense de 19,4 millions, contre 13,9 millions en 1973.

Construction de nouvelles lignes et doubléments de voies. – Sur un montant initial de 69,2 millions de francs, le dépassement de 0,3 million est infime.

Renouvellement de voies et de branchements. – Il s'en est fallu de 5,7 millions de francs que le budget de 60 millions ne fût suffisant, notamment parce que du matériel neuf a été utilisé en quantité accrue, au lieu de matériel usagé.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – La différence de 7,4 millions de francs en moins par rapport aux 16,9 millions prévus provient pour l'essentiel de ce qu'une partie du matériel destiné à compléter l'ensemble électronique de gestion a été simplement louée.

Usines électriques. – La dépense est restée pour ainsi dire dans les limites assignées; elle a été supérieure de 0,3 million à l'estimation de 79,8 millions de francs. Le montage du cinquième alternateur monophasé de Vernayaz a pu être activé, tout comme l'édification de l'usine de Châtelard II et de la centrale de convertisseurs de Chiètres, alors que la construction de lignes à haute tension a été retardée par les difficultés auxquelles se heurte l'acquisition de droits de passage.

Ateliers. – C'est le retard survenu dans l'exécution du programme d'équipement qui a fait réduire de 1,7 million de francs la mise de fonds supputée à 16,4 millions.

Véhicules. – 12,9 millions de francs sont demeurés sans emploi, sur un total de 261,6 millions, notamment parce qu'une commande de locomotives de manœuvre a été différée et les constructeurs ont allongé les délais de livraison pour des voitures.

Compte d'exploitation Le compte d'exploitation de 1974 (p. 66 et 67) se présente, comparativement aux deux exercices précédents, comme il suit:

	1972 Fr.	%	1973 Fr.	%	1974 Fr.	%
Produits	2 189 601 531	100,0	2 361 567 431	100,0	2 482 336 265	100,0
Charges	1 807 092 064	82,5	2 008 625 043	85,1	2 193 892 527	88,4
Excédent	382 509 467	17,5	352 942 388	14,9	288 443 738	11,6

Par rapport à 1973, les produits ont augmenté de 120,8 millions de francs ou 5,1 pour cent, les charges de 185,3 millions ou 9,2 pour cent, de sorte que l'excédent s'est amoindri de 64,5 millions.

Produits Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits, sont commentées au chapitre I, pages 1 et suivantes.

Quant aux produits accessoires, leur évolution est reflétée par ce tableau:

	1972 Fr.	1973 Fr.	1974 Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	61 650 718	64 297 738	74 279 921
Fermages et locations	79 932 300	83 301 157	91 135 844
Autres produits	79 994 665	99 420 192	106 710 564
	221 577 683	247 019 087	272 126 329

La croissance des produits accessoires, de 25,1 millions de francs (10,2%) par rapport à 1973, traduit celle des chiffres d'affaires et la hausse des prix, mais elle va de pair avec une certaine aggravation des charges.

Charges Dans la dernière augmentation des charges, de 185,3 millions de francs, la part des dépenses de personnel est de 70 pour cent. La progression de ces dernières est due avant tout au renchérissement. Il en est de même des frais de matériel.

A l'article «Administration», la majoration de 17,1 millions de francs est liée pour l'essentiel au coût du personnel. Des sommes accrues ont été consacrées aussi à la publicité en faveur du rail et aux imprimés; elles sont toutefois contrebalancées en partie par des économies sur les études, essais et projets.

Le supplément de 9,4 millions de francs grevant le poste «Direction et charges générales» provient également de l'expansion des frais de personnel.

En dépit de circonstances semblables, le coût de la surveillance de la voie a reculé de 3,5 millions de francs: les travaux de déneigement ont été moins onéreux et des économies sont réalisées grâce à la suppression de passages à niveau.

Dans le service des gares et l'accompagnement des trains, où le coefficient de main-d'œuvre est élevé, les charges se sont alourdies respectivement de 59,4 et 7,7 millions de francs, malgré un certain allègement des effectifs.

Etat des frais de traction	1972 Fr.	1973 Fr.	1974 Fr.
Personnel des locomotives	159 839 592	192 247 702	210 781 411
Courant de traction	90 944 750	95 325 004	97 586 723
Autres frais	28 311 531	31 389 333	34 651 944
	279 095 873	318 962 039	343 020 078

L'élévation des frais de traction de 24,1 millions de francs s'explique par le mouvement ascensionnel des charges de personnel et par la présence d'un plus grand nombre d'agents de conduite.

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leur composition est la suivante:

	1972 Fr.	1973 Fr.	1974 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
– entretien ordinaire	217 043 771	222 476 454	252 651 364
– construction et renouvellement de la superstructure: dépenses non actives	51 079 164	58 415 028	70 010 275
	268 122 935	280 891 482	322 661 639
Entretien des véhicules	144 326 837	169 368 074	182 159 432
Charges totales d'entretien	412 449 772	450 259 556	504 821 071

Dans l'ensemble, les frais d'entretien se sont encore accrus de 54,6 millions de francs, dont 41,8 millions pour les installations et équipements et 12,8 millions pour le matériel roulant, ce qui reflète surtout la hausse affectant les facteurs personnel et matériel.

Les 16,2 millions de francs comptabilisés en plus sous «Divers» proviennent de plusieurs postes, dont le principal est celui des fournitures et services en faveur de tiers, où le surcroît de dépenses est toutefois équilibré par des rentrées du même ordre.

Compte de profits et pertes

Le compte de profits et pertes fait apparaître un déficit de 234,1 millions de francs, contre 92,6 millions en 1973. Le budget prévoyait un solde passif de 105 millions. Ce chiffre était donc en retrait de 129,1 millions sur la réalité.

Charges

Les amortissements sur les immobilisations, les intérêts et autres frais financiers, les versements à la caisse de pensions et de secours ainsi que les allocations de vie chère servies aux bénéficiaires de rentes constituent la majeure partie des charges.

La somme des amortissements a évolué suivant la valeur des immobilisations, qui a augmenté au cours de l'exercice et dont l'amortissement est calculé aux taux réglementaires. Avec les dépenses de construction non actives grevant directement le compte d'exploitation, les amortissements équivalent à 43 pour cent du chiffre brut des mises de fonds. En fait, le degré d'autofinancement est très inférieur; il n'excède même pas 14 pour cent, car l'entreprise n'a pas gagné la part d'amortissements correspondant à la perte de l'exercice.

Le recours à de nouveaux apports de l'extérieur, c'est-à-dire un endettement accru, et la hausse du loyer de l'argent ont fait monter les intérêts et autres frais financiers de 39,7 millions de francs en 1974, ce qui donne un total de 216,4 millions. Pour la modernisation du réseau, la Confédération a fourni des capitaux à 7,5 pour cent, si bien que le taux de rémunération moyen de ses prêts est passé à 5,7 pour cent.

Les explications concernant les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours ainsi que les allocations de renchérissement accordées aux bénéficiaires de rentes figurent dans le commentaire des charges de personnel, page 56.

Produits

L'excédent d'exploitation, de 288,4 millions de francs, est la principale composante des produits du compte de profits et pertes. Par rapport à 1973, il marque une diminution de 64,5 millions de francs, dont il est question au chapitre «Compte d'exploitation», pages 58/59.

Les «amortissements et intérêts compris dans les charges d'exploitation» ne représentent qu'un produit comptable. Il correspond aux charges des services qui, tels les ateliers et les usines électriques, tiennent des comptes de frais complets, mais il est repris en compensation dans la colonne des produits, parce que tous les amortissements et intérêts doivent figurer dans le compte de profits et pertes.

Les «autres produits» s'inscrivent à 36,9 millions de francs. L'amélioration de quatre millions intervenue en 1974 reflète surtout celle du rendement des fonds de roulement.

Bilan

Pour l'exercice passé en revue, la présentation du bilan a été un peu remaniée, par souci de clarté.

Sous la rubrique de l'actif figurent désormais deux groupes principaux: «Immobilisations» et «Fonds de roulement». Dans le dernier, les «autres postes de l'actif» de naguère sont remplacés par les «autres créances» et les «actifs transitoires».

Le passif ne fait plus l'objet que de deux grandes subdivisions: «Fonds propres» d'une part, «Fonds de tiers» de l'autre, ce dernier poste recouvrant à la fois les «autres engagements» et les «actifs transitoires». Pour faciliter la comparaison, les chiffres de 1973 ont été regroupés en conséquence.

Les variations des postes de l'actif et du passif appellent quelques observations.

Actif

La somme des immobilisations, en hausse de 458,0 millions de francs, s'établit à 5231,4 millions. La part des immeubles, installations et véhicules s'est accrue de 296,4 millions, celle des travaux en cours de 165,7 millions. Le chiffre relatif aux terrains acquis à titre prévisionnel est en baisse de 8,5 millions de francs, tandis que les participations dénotent une progression de 4,4 millions.

Les fonds de roulement représentent 1155,6 millions de francs, soit 190,2 millions de plus qu'en 1973. Les liquidités (caisse et comptes de chèques postaux) et les avoirs en banque ont décliné respectivement de 12,8 et de 21,4 millions de francs. Un avoir de 74,2 millions est en revanche disponible au Département fédéral des finances, envers lequel les CFF avaient une dette de 22,7 millions à la fin de l'exercice précédent. L'article «Débiteurs» s'est légèrement étoffé, mais la valeur des prêts et des titres en portefeuille a crû de 52,6 millions de francs, en raison d'hypothèques constituées sur des logements à caractère social. La valeur des stocks de matériel est montée de 42,7 millions. Les autres avoirs et les actifs transitoires ont fait un bond en avant de 50,2 millions qui les a portés à 212,7 millions de francs. Leurs éléments essentiels sont les

décomptes de trafic restant à régler avec divers réseaux, les primes payées à la CNA par anticipation, le coût des travaux inachevés et les comptes en suspens pour des études de projet.

Une nouvelle tranche des prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse est venue à échéance, de sorte que les créances sur des chemins de fer étrangers marquent un recul de 67,6 millions de francs, ce qui les ramène à 400,8 millions. La dette envers le Département fédéral des finances s'en trouve réduite d'autant.

Passif

Les fonds propres, en baisse de 31,3 millions de francs, sont retombés à 837,7 millions, le capital de dotation étant toujours de 800 millions de francs. La réserve légale a servi à combler partiellement le déficit de 1973. Celle qui est constituée pour la couverture de gros dommages s'inscrit à 37,7 millions, grâce à l'attribution normale d'un million de francs. En regard du capital de dotation de 800 millions, les fonds de tiers figurent pour 5783,4 millions, de sorte que le rapport entre ces deux sources de financement, moins favorable que jamais, est maintenant de un à sept.

Parmi les fonds de tiers – au total 5783,4 millions de francs après un nouvel accroissement de 821,0 millions –, les engagements à long terme ont augmenté de 764,2 millions. Sept cent cinquante millions de francs furent encore empruntés à la Confédération et 14,4 millions ailleurs, tandis que 150 millions faisant partie des avoirs de la caisse de pensions et de secours étaient convertis en bons de dépôt à longue échéance. Les CFF ont cependant remboursé 150 millions sur des prêts de la Confédération et 0,2 million à d'autres créanciers.

Aux engagements à court terme sont venus s'ajouter 69,3 millions de francs qui les ont fait passer à 1062,1 millions. Les avoirs des institutions de prévoyance ont en effet progressé de 49,2 millions et les postes «Créanciers», «Autres engagements» et «Passifs transitoires» de 42,8 millions, alors que la dette en compte courant de 22,7 millions envers le Département fédéral des finances a été éteinte. A eux seuls, les autres engagements et les passifs transitoires se sont alourdis de 56,6 millions et s'élèvent à 252,4 millions de francs. Ils recouvrent principalement des décomptes de trafic restant à régler avec divers réseaux, des détaxes en suspens, des acomptes sur des intérêts non échus, des rentes découlant de la responsabilité civile et suppléments de rente ainsi que les provisions pour des achats de terrains de remplacement.

Les fonds de réserve sont épuisés. Les 12 millions de francs gardés à disposition en vue de l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la caisse de pensions et de secours ont été affectés réglementairement à la couverture des versements uniques nécessités par le dernier remaniement de la classification des fonctions, ce qui a empêché le solde passif de l'institution de s'aggraver. La somme de 0,4 million de francs qui restait pour des travaux d'entretien exceptionnels a été aussi utilisée.

Le compte des mouvements de capitaux de 1974 se présente de la manière suivante:

Ressources	Millions de francs	
Amortissements et réserves		
– amortissements sur les immobilisations (y compris les dépenses de construction non actives)	344,3	
– autres amortissements et réserves	2,0	346,3
Mobilisation de fonds de tiers		
– nouveaux engagements à long terme	914,4	
– accroissement des engagements à court terme	69,2	983,6
Diminution des liquidités et des avoirs en comptes de chèques postaux		12,7
Diminution des avoirs en banque		21,4
Couverture du solde passif de 1973 par la Confédération		60,4
		<u>1424,4</u>

Affectation des ressources	Millions de francs	
Investissements		
– immeubles, installations, véhicules	806,6	
moins terrains acquis à titre prévisionnel	8,6	798,0
– participations		4,7
Accroissement des fonds de roulement		
– avoir auprès du Département fédéral des finances	74,2	
– débiteurs, prêts et titres en portefeuille, stocks de matériel	100,7	
– autres avoirs et actifs transitoires	50,1	225,0
Remboursement de prêts de la Confédération et autres		150,2
Prélèvement sur réserves		12,4
Solde passif de l'exercice 1974		234,1
		<u>1424,4</u>

III. Participations

Seules figurent ici les entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs ou particulièrement intéressés à un autre titre. La valeur nominale de ces participations est de 107 millions de francs, ce qui correspond à 93,2 pour cent de toutes celles que le réseau détenait à la fin de 1974 (114,8 millions de fr).

Usines électriques communes

Au cours de l'exercice 1973–1974, Forces motrices de Goeschenen S.A. a produit 376 millions de kWh, dont 129 millions en hiver et 247 millions en été. Ces chiffres font ressortir une diminution globale de 20 millions de kWh comparativement à l'année précédente. Le dividende a été de 4 pour cent.

L'Usine de l'Etzel S.A. a livré en 1973–1974 au total 245 millions de kWh, ce qui représente une quantité d'énergie supérieure de 7,2 pour cent à la moyenne. La ventilation entre les deux semestres donne 116 millions de kWh pour l'hiver et 129 millions pour l'été. Le dividende est resté fixé à 5 pour cent.

Les turbines de Forces motrices de Rapperswil-Auenstein S.A. ont fourni en 1973–1974, comme un an plus tôt, 187 millions de kWh, dont 46 pour cent en hiver et 54 pour cent en été. Le débit moyen de l'Aar a correspondu à 86 pour cent de la moyenne. Un dividende de 4 pour cent a de nouveau été distribué.

Forces motrices de Wassen S.A. a vu sa production annuelle passer de 271 millions de kWh en 1973 à 292 millions en 1974. Les actionnaires ont touché un dividende, inchangé, de 5 pour cent.

A la Centrale thermique de Vouvry, la production de l'exercice 1973–1974, soit 1387 millions de kWh, dénote un recul de 21 pour cent d'une année à l'autre. La part des CFF s'est chiffrée à 37 millions de kWh en été et à 199 millions en hiver. Un dividende de 4 pour cent a été servi.

Electra-Massa a obtenu en 1973–1974, dans son usine de Bitsch, 20 millions de kWh d'énergie d'hiver et 385 millions de kWh d'énergie d'été, soit en tout 405 millions de kWh, et elle a réparti un dividende de 4,5 pour cent.

La Société anonyme de participations dans l'énergie nucléaire Lucerne (AKEB), à Lucerne, a été fondée en mars 1973 avec un capital social de 90 millions de francs, dont les Chemins de fer fédéraux détiennent 13,5 pour cent, ce qui équivaut à 12,15 millions de francs, libérés présentement à 35 pour cent. La mise en service des tranches correspondantes de la centrale du Bugey, près de Lyon, est prévue pour 1977.

La Centrale nucléaire de Gösgen-Däniken S.A., à Däniken a vu le jour en février 1973. Son capital social, de 100 millions de francs, est libéré à 50 pour cent. Les Chemins de fer fédéraux ont une participation de 5 pour cent ou 5 millions de francs, dont la moitié est déjà versée; ils ont en outre consenti à la société une avance de 2,5 millions. Les installations devraient commencer à fonctionner en 1977.

La Centrale nucléaire de Leibstadt S.A., à Leibstadt, a été créée en novembre 1973. Les Chemins de fer fédéraux ont alors pris une part de 5 pour cent ou cinq millions de francs dans son capital social de 100 millions de francs, libéré pour le moment à 50 pour cent. Les travaux de construction ont débuté.

Autres entreprises

INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a effectué en 1974 au total 274 136 transports, c'est-à-dire 9,6 pour cent de moins qu'un an auparavant. Elle a de nouveau rémunéré son capital social de 34,3 millions de francs belges au taux de 12 pour cent.

EUROFIMA, Société européenne de financement pour le matériel ferroviaire, s'est procuré en Suisse, dans divers pays d'Europe et sur le marché des euro-devises, des fonds à moyen et à long terme équivalant à 493 millions de francs suisses. Le dividende sur le capital-actions a atteint une fois de plus le maximum statutaire de 4 pour cent.

INTERCONTAINER, Société internationale de transports par transcontainers, a acheminé l'an dernier 270 226 de ces engins en charge (1973: 260 877). Elle a encore enregistré l'adhésion des Chemins de fer de l'Etat polonais. Son dividende s'est élevé à 8,5 pour cent.

L'offre de SWISSAIR s'est chiffrée en 1974 par 1757,8 millions de tonnes-kilomètres, au lieu de 1651,5 millions un an plus tôt. L'essor de la demande ayant été plus accentué, le coefficient d'utilisation est passé à 53,5 pour cent. Le dividende a été maintenu à 30 francs par action.

HUPAC S.A., dont le siège est à Chiasso, s'occupe du chargement et du transport de véhicules routiers gros porteurs (semi-remorques, remorques, caisses amovibles) sur des wagons spécialement aménagés à cet effet. Les Chemins de fer fédéraux participent à son capital de 4 millions de francs à raison de 31,2 pour cent, ce qui représente 1,25 million de francs.

Compte de construction de l'exercice 1974

Compte de 1973 Fr.	Budget de 1974 Fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1974 Fr.
492 406 877	545 400 000	Immeubles et installations		557 847 315
246 419 078	249 560 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	264 298 726	
41 022 140	53 600 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	54 095 370	
60 011 998	69 220 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	69 462 985	
57 654 000	60 000 000	Renouvellement de voies et de branchements	65 689 100	
8 713 778	16 920 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	9 539 527	
65 562 007	79 750 000	Usines électriques	80 117 456	
13 023 876	16 350 000	Ateliers	14 644 151	
221 532 343	261 600 000	Véhicules		248 707 060
95 994 545	104 320 000	Véhicules moteurs	97 730 691	
55 483 139	79 070 000	Voitures et fourgons	71 919 393	
70 054 659	78 210 000	Wagons à marchandises et wagons de service	79 056 976	
—	5 000 000	Imprévu		—
713 939 220	812 000 000			806 554 375

Compte de 1973 Fr.	Budget de 1974 Fr.	Imputation des dépenses de construction au débit de :	Compte de 1974 Fr.
649 581 642	742 000 000	Compte des immobilisations et des amortissements	728 300 109
355 405 966	393 200 000	Immobilisations du chemin de fer	393 075 433
60 762 007	73 750 000	Usines électriques	74 117 456
11 881 326	13 450 000	Ateliers	12 400 160
221 532 343	261 600 000	Véhicules	248 707 060
64 357 578	70 000 000	Compte d'exploitation	78 254 266
58 415 028	61 100 000	Immobilisations du chemin de fer	70 010 275
4 800 000	6 000 000	Usines électriques	6 000 000
1 142 550	2 900 000	Ateliers	2 243 991
713 939 220	812 000 000		806 554 375

Compte d'exploitation de l'année 1974

Compte de 1973	Fr.	Budget de 1974	Fr.	Charges		Compte de 1974	Fr.
162 435 152		171 200 000		Administration		179 497 661	
1 776 296 023		1 869 500 000		Exploitation		1 928 253 190	
143 016 504		148 100 000		Direction et charges générales	152 449 002		
33 659 226		31 900 000		Surveillance de la voie	30 191 824		
695 889 183		724 500 000		Service des gares	755 316 499		
132 846 565		136 600 000		Accompagnement des trains	140 546 181		
318 962 039		335 300 000		Traction	343 020 078		
1 662 950		1 800 000		Service des bateaux du lac de Constance	1 908 535		
280 891 482		318 500 000		Entretien des immeubles et installations	322 661 639		
169 368 074		172 800 000		Entretien des véhicules	182 159 432		
69 893 868		86 400 000		Divers		86 141 676	
2 008 625 043		2 127 100 000		Total des charges		2 193 892 527	
352 942 388		414 900 000		Excédent d'exploitation		288 443 738	
2 361 567 431		2 542 000 000				2 482 336 265	

[illegible]

Compte de profits et pertes pour l'année 1974

Compte de 1973 Fr.	Budget de 1974 Fr.	Charges		Compte de 1974 Fr.
241 672 423	256 000 000	Amortissements des immobilisations		266 013 959
558 879	1 200 000	Amortissements des fonds de roulement		651 398
176 746 180	217 200 000	Intérêts et autres frais financiers		216 380 116
152 318 291	188 300 000	Intérêts des engagements à long terme	184 598 823	
24 427 889	28 900 000	Intérêts des engagements à court terme	31 781 293	
97 832 952	106 200 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		117 543 189
39 818 939	41 600 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	41 167 860	
34 609 000	33 600 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 609 000	
23 405 013	31 000 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	41 766 329	
3 521 750	3 600 000	Autres charges		3 680 968
520 332 184	584 200 000	Total des charges		604 269 630
520 332 184	584 200 000			604 269 630

[illegible]

Bilan au 31 décembre 1974 (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1973 Fr.	Actif		Compte de 1974 Fr.
4 773 386 662	Immobilisations		5 231 393 040
	Immeubles, installations et véhicules		
8 231 993 299	Valeurs de construction ou d'acquisition	8 722 875 760	
-4 543 817 150	Amortissements	- 4 738 311 712	
3 688 176 149	Valeur au bilan	3 984 564 048	
816 874 273	Ouvrages inachevés	982 648 860	
190 234 909	Terrains acquis à titre prévisionnel	181 678 496	
78 101 331	Participations	82 501 636	
965 353 783	Fonds de roulement		1 155 648 517
112 830 275	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	100 165 567	
41 387 266	Banques	20 009 647	
—	Département fédéral des finances	74 174 612	
354 908 977	Débiteurs	359 588 350	
114 785 056	Prêts et titres en portefeuille	167 399 704	
178 887 047	Stocks de matériel	221 624 894	
81 838 831	Autres créances	151 211 784	
80 716 331	Actifs transitoires	61 473 959	
92 648 359	Solde passif		234 114 012
5 831 388 804			6 621 155 569
468 367 236	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers		400 818 817

Compte de 1973 Fr.	Passif		Compte de 1974 Fr.
868 969 233	Fonds propres		837 747 000
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
32 222 233	Réserve légale	—	
36 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	37 747 000	
4 949 968 107	Fonds de tiers		5 783 408 569
3 957 163 692	Engagements à long terme	4 721 344 696	
2 515 000 000	Prêts de la Confédération	3 115 000 000	
69 333 000	Emprunts par obligations	69 333 000	
1 360 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	1 510 000 000	
12 830 692	Autres prêts	27 011 696	
992 804 415	Engagements à court terme	1 062 063 873	
22 685 427	Département fédéral des finances	—	
466 815 943	Institutions sociales des CFF	516 046 703	
307 541 499	Créanciers	293 651 024	
156 355 535	Autres engagements	207 937 799	
39 406 011	Passifs transitoires	44 428 347	
12 451 464	Provisions		—
5 831 388 804			6 621 155 569
468 367 236	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances		400 818 817

Aperçu chronologique

	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1960
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	49,0	50,0	51,8	52,6	53,7
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,9	17,1	19,6	20,5	24,0
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	206,4	204,5	212,5	221,6	225,8
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6012,0	6102,1	6422,7	6912,4	6998,4
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	19,3	20,9	25,1	24,0	29,2
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2295,3	2676,3	3292,0	3262,9	4043,8
Effectif du personnel nombre de personnes							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 507	37 483	38 384	39 517	39 904
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 193	1 243	1 261	1 152	1 030
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 700	38 726	39 645	40 669	40 934
Compte de résultats en millions de francs							
Produits							
10 Trafic voyageurs *	258,4	264,7	301,2	306,8	330,2	353,0	410,0
11 Trafic marchandises *	305,4	325,0	369,5	411,8	482,8	477,8	582,4
12 Produits de transport (10+11)	563,8	589,7	670,7	718,6	813,0	830,8	992,4
13 Autres produits	56,4	59,5	70,3	74,4	85,8	92,1	102,2
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	741,0	793,0	898,8	922,9	1094,6
Charges							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	311,7	327,9	368,2	404,8	438,0
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	23,5	25,0	28,4	31,4	33,6
17 Rétribution du propre personnel (15+16)	248,7	309,8	335,2	352,9	396,6	436,2	471,6
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG et à la CNA	25,9	38,8	37,6	37,4	69,4	45,1	63,0
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,1	46,9	43,2	48,3	50,5
20 Assurance du propre personnel (18+19)	63,1	84,2	84,7	84,3	112,6	93,4	113,5
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,2	10,3	12,0	12,3	12,0
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	430,1	447,5	521,2	541,9	597,1
23 en % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	60,7%	60,6%	61,3%	59,8%	59,9%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	125,2	137,6	158,9	192,3	214,9
25 en % des charges totales	17,7%	18,3%	17,7%	18,6%	18,7%	21,2%	21,6%
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	104,1	106,6	123,6	125,5	132,8
27 Intérêts et autres frais financiers	53,9	51,3	49,5	47,3	46,9	46,5	51,6
28 Total des amortissements, intérêts et autres frais financiers (26+27)	124,6	127,8	153,6	153,9	170,5	172,0	184,4
29 en % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	21,6%	20,8%	20,0%	19,0%	18,5%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	708,9	739,0	850,6	906,2	996,4
Résultat							
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	1,6	32,1	54,0	48,2	16,7	98,2
32 Charges extraordinaires *	49,0	1,6	24,0	45,3	24,5	8,0	70,2
33 Bénéfice net de l'année (31-32)	25,4	—	8,1	8,7	23,7	8,7	28,0
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	16,0	—	16,0

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 74 et 75.

1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3	57,7	58,8	58,8	59,1	59,3	59,5
25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6	29,9	30,6	30,9	31,1	31,2	30,6
231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	230,8	229,6	224,3	223,9	219,6
7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	8168,3	8226,4	8306,4	8402,2	8289,3
30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	45,6	45,4	46,1	47,6	46,2
4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	6592,3	6622,2	6703,4	7140,2	7004,1
40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	40 677	40 444	40 741	40 909	41 031
1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883	871	853	1 117	1 009	1 009	939
41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	41 530	41 561	41 750	41 918	41 970
442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	636,4	657,0	721,9	756,4	822,7
613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	978,4	981,1	1146,1	1258,1	1227,5
1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	1614,8	1638,1	1868,0	2014,5	2050,2
113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	211,7	326,0	356,7	386,3	476,6
1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	1826,5	1964,1	2224,7	2400,8	2526,8
454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	819,0	933,1	1055,9	1218,2	1339,8
44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	80,6	111,4	117,7	119,8	126,3
498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	899,6	1044,5	1173,6	1338,0	1466,1
62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	111,4	98,6	113,4	143,5	141,2
59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	75,5	84,8	85,7	97,8	117,6
122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	186,9	183,4	199,1	241,3	258,8
14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	22,3	33,2	35,0	41,9	45,4
634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	1108,8	1261,1	1407,7	1621,2	1770,3
59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	60,8%	62,5%	62,8%	65,0%	64,1%
223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	380,9	411,9	459,8	453,8	508,2
20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	20,9%	20,4%	20,5%	18,2%	18,4%
164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	214,2	216,0	224,9	241,7	266,0
52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	118,9	129,1	150,0	176,7	216,4
216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	333,1	345,1	374,9	418,4	482,4
20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	18,3%	17,1%	16,7%	16,8%	17,5%
1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	1822,8	2018,1	2242,4	2493,4	2760,9
94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1	—15,6	20,9	3,7	—54,0	—17,7	—92,6	—234,1
67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	10,0	—	20,0	—	—	—	—	—
27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1	—15,6	0,9	3,7	—54,0	—17,7	—92,6	—234,1
16,0	8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—	—14,5	—	—	—49,4	—17,7	—32,2	—
16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—60,4	—

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1960
Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs	(après l'assainissement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2528	2651	2758	2868	3029
37 Véhicules	709	736	836	908	1009	1110	1237	1435
38 Total des valeurs d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3436	3660	3868	4105	4464
39 Amortissements	942	1101	1593	1781	1970	2174	2382	2635
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1655	1690	1694	1723	1829
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	102	72	103	197	193
42 Terrains acquis à titre prévisionnel, participations	22	25	30	30	32	47	65	68
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1787	1794	1844	1985	2090
44 Fonds de roulement	167	193	184	199	173	268	236	308
45 Autres actifs	36	43	17	15	40	49	47	62
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	125	66	—	—	—
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2460
Passif								
Fonds propres								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	16	32	48	64	80
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	23	38	86	95
51 Fonds propres, total (48+49+50)	410	423	415	434	455	486	550	575
Fonds de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1452	1348	1347	1305	1519
53 Engagements à court terme	231	206	238	203	204	246	325	254
54 Fonds de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1655	1552	1593	1630	1773
55 Autres passifs *	95	48	18	37	66	82	88	112
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2460
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations *		58,2	88,5	88,6	97,5	111,5	129,5	128,4
58 Véhicules		31,7	48,4	38,7	50,9	61,2	99,8	107,0
59 Total (57+58) *		89,9	136,9	127,3	148,4	172,7	229,3	235,4
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives *		14,5	26,9	26,2	27,0	30,5	32,3	24,2
62 Montant net des dépenses [59—(60+61)] *		75,4	110,0	101,1	121,4	142,2	197,0	211,2

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements d'immobilisations ne se rapportant pas à l'exercice 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire, en 1962, de la réserve pour la couverture de gros dommages; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

Ad 33 et 35

Le déficit de 1973 a été couvert par la réserve légale encore disponible (32,2 millions) et par des fonds de la Confédération (60,4 millions de francs).

1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907	4154	4295	4363	4517	5046	5370
1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455	2571	2689	2814	2988	3186	3353
4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362	6725	6984	7177	7505	8232	8723
2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760	3912	4060	4219	4371	4544	4738
1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602	2813	2924	2958	3134	3688	3985
214	279	366	406	461	483	561	599	567	645	845	964	817	983
72	103	114	132	146	160	173	184	191	195	228	243	268	264
2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385	3571	3764	4031	4341	4773	5232
387	390	360	384	419	531	498	513	564	476	555	705	965	1156
49	64	88	88	97	88	79	67	76	115	118	112	—	—
—	—	—	—	—	6	—	15	—	—	49	18	93	234
2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831	6622
400	400	400	600	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
96	104	112	120	120	120	114	114	99	99	99	50	32	—
103	115	116	102	92	79	71	56	63	48	35	36	37	38
599	619	628	822	1012	999	985	970	962	947	934	886	869	838
1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417	2557	2598	2979	3369	3957	4722
308	421	553	456	501	484	525	492	595	672	707	791	993	1062
1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909	3152	3270	3686	4160	4950	5784
150	180	164	129	113	93	90	101	97	138	133	130	12	—
2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831	6622
139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6	292,9	346,0	387,8	492,4	557,9
109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1	154,2	162,0	189,4	221,5	248,7
248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7	447,1	508,0	577,2	713,9	806,6
3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—	—	—	—	—	—
26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5	46,4	49,7	56,2	64,3	78,3
219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2	400,7	458,3	521,0	649,6	728,3

Bilan en général: sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions, de 1971: 49,4 millions, de 1972: 17,7 millions, de 1973: 2,6 millions et de 1974: 234,1 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

